

---

**Arrêté ministériel accordant une notoriété professionnelle  
à un membre du personnel d'une Haute Ecole**

**A.M. 21-02-2022**

**M.B. 24-10-2022**

Par arrêté ministériel du 21 février 2022, une notoriété professionnelle en relation avec la fonction de Maître-assistante pour les cours à conférer «Langue étrangère - Allemand » et «Langue étrangère - Anglais» est reconnue à Madame Patricia AWE, à partir du 20 janvier 2022.

Par arrêté ministériel du 21 février 2022, une notoriété professionnelle en relation avec la fonction de Maître-assistante pour le cours à conférer «Soins infirmiers» est reconnue à Madame Marie MATHY, à partir du 20 janvier 2022.

Par arrêté ministériel du 21 février 2022, une notoriété professionnelle en relation avec la fonction de Maître de formation pratique pour le cours à conférer «Pratique en psychomotricité» est reconnue à Madame Cécile WERA, à partir du 20 janvier 2022.